

ment assez rapide. Leur abondance sur le marché en a si fortement déprécié la valeur, qu'il y a danger pour le manufacturier ou le commerçant à réaliser ses produits. Cependant l'échéance des engagements arrive ; par suite de la mévente, les souscripteurs n'ont pu former le capital nécessaire pour ne pas les laisser en souffrance ; leur crédit en sera ébranlé et peut-être un sinistre va menacer la place. Alors le Comptoir national vient en aide, en procurant le capital sur un certificat de dépôt, aux magasins de la Douane, des marchandises estimées par courtiers-experts. Cet avance sur nantissement permet à l'industriel d'attendre le moment favorable, pour que ses produits reprennent une valeur qui soit la juste rémunération de son travail. Le certificat de dépôt devient pour le Comptoir un effet de circulation, et, pour le déposant, un moyen facile de se procurer des fonds à un taux d'escompte sans danger pour lui.

Comme banque de recouvrement, les Comptoirs nationaux offrent aux commerçants une économie journalière sur la commission d'encaissement ; en outre, dérivant d'un établissement public, la direction ne peut avoir d'autre ambition que d'agir dans l'intérêt général ; elle n'a donc pas à rechercher un bénéfice au-dessus de celui fixé par la loi, c'est-à-dire l'intérêt commercial attribué aux actionnaires bailleurs de fonds.

Nous venons de dire ce que peuvent faire, en tous les temps, les Comptoirs nationaux. Voyons maintenant ce qu'ils ont fait depuis leur heureuse création, pendant la crise qui a pesé si gravement sur la fortune publique. A Paris, cette institution a été acceptée par tout le monde avec reconnaissance. Les principales maisons de banque venaient de suspendre leurs opérations : cette suspension, jointe aux agitations de la rue, avait jeté sur la place de Paris une perturbation telle que chaque jour signalait de nouveaux sinistres. *Le Comptoir* s'organise, il facilite les recouvrements pour un grand nombre de commerçants de tout ordre. Par le bienfait de ses escomptes, il a certainement contribué à donner le mouvement et la vie à l'industrie parisienne. Le Comptoir a escompté, de mars en août 1848, 116,487 effets revêtus de deux signatures au moins, et arrivant à la somme de 80,378,326 fr. 26 cent. Il a avancé, sur dépôts de marchandises : 6,924,266 fr. 42 c. ; par les Sous-Comptoirs : 5,822,994 fr. 83 c. La